

# Fédération des Associations Départementales de Sinistrés

TÉLÉPHONE  
Gutenberg 69-73

3, Rue Taitbout,

Paris, le 29 Mai 1916

Monsieur Georges DEHERME, Publiciste,  
6, Bd de la Madeleine,  
P. A R I S.

Monsieur et cher Confrère,

J'ai lu avec le plus vif intérêt la brochure que vous avez bien voulu m'adresser à mon domicile personnel, 12, Place d'Anvers: "AUX CIVILS - LE DEVOIR DE SERVIR & DE MILITER".

Vous pouvez absolument compter, non seulement sur ma sympathie, mais encore sur mon concours le plus actif et le plus dévoué.

Voici, dès aujourd'hui, ce que je vous propose: depuis sa fondation, je dirige la Fédération des Associations Départementales de Sinistrés, cette Fédération est composée des Présidents de chaque Association départementale et des quatre ou cinq personnalités les plus éminentes qui se trouvent dans chaque Association. C'est cette Fédération qui, depuis plus de 18 mois, centralise les travaux et les efforts de toutes les Associations et leur donne l'unité d'action et de direction nécessaires.

Je vous envoie inclus notre dernière circulaire, la circulaire n° 4. Vous y trouverez (pages 3, 4, 5 et 6) les noms des Membres de notre Fédération, c'est-à-dire les Membres de notre Comité Directeur. Vous pourrez, à chacun d'eux, envoyer notre brochure, ou bien, vous pourrez, pour vous éviter des frais d'envoi, me faire remettre, sous bande ou sous enveloppe, et avec les noms des destinataires, ces brochures au siège de La Fédération, 3, rue Taitbout; je pourrai ainsi les faire remettre directement par mes employées.

J'appelle aussi votre attention, dans cette même circulaire, sur la liste de nos Associations départementales (page 22 et suivantes), liste qui comprend toutes les Associations de Sinistrés, avec leur siège social et la composition de leur Conseil d'Administration.

J'appelle encore votre attention:

1°.- Sur le compte rendu de l'Assemblée Générale que nous avons tenue le 19 Mars dernier au Trocadéro; 2°.- Sur le Rapport de M. René GOUGE (page 89 et suivantes) qui, en discutant le projet de loi de la Commission Parlementaire, synthétise d'une façon absolument complète, les aspirations et les désirs de tous nos infortunés compatriotes; 3° Sur les tableaux synoptiques de M. ESCAVY (page 153 et suivantes) qui met en regard les solutions proposées par le Groupe Parlementaire des départements envahis, la Fédération des Sinistrés et le Comité National; 4°.- Enfin sur les différents rapports émanant de notre Commission des Etudes Juridiques.

Veillez agréer, Monsieur et cher Confrère, l'expression de mes bien cordiaux et distingués sentiments.

Le Directeur:



Ancien Chef des Informations ou Secrétaire Général  
du TEMPS, du JOURNAL DES DEBATS, du PETIT JOURNAL  
et du RAPPEL